

## Communiqué de presse du président du Comité consultatif CECA (Luxembourg, 6 mars 2002)

**Légende:** Le 6 mars 2002, face à la situation de crise que traverse la sidérurgie des États-Unis et à la décision du président George Bush de réduire les importations d'acier vers son pays, Enrico Gibellieri, président du Comité consultatif de la CECA, défend les instruments du traité CECA — quelques mois avant son expiration — comme modèle à suivre pour la gestion efficace des crises des grands secteurs industriels partout dans le monde.

**Source:** GIBELLIERI, Enrico. Communiqué de presse du président du Comité consultatif CECA concernant les décisions du président Bush visant à réduire les importations d'acier vers les États-Unis. Luxembourg: Communauté européenne du charbon et de l'acier - Comité consultatif, 06.03.2002. 2 p.

**Copyright:** (c) Comité consultatif de la CECA

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/communique\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_du\\_comite\\_consultatif\\_ceca\\_luxembourg\\_6\\_mars\\_2002-fr-12f3664f-2a97-475d-b91c-f233174379d0.html](http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_du_president_du_comite_consultatif_ceca_luxembourg_6_mars_2002-fr-12f3664f-2a97-475d-b91c-f233174379d0.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/09/2012

## Communiqué de presse du président du Comité consultatif CECA concernant les décisions du président Bush visant à réduire les importations d'acier vers les États-Unis (Luxembourg, le 6 mars 2002)

Les décisions prises hier par le président Bush visant à introduire des droits à l'importation de produits sidérurgiques vers les États-Unis représentent une atteinte grave et injustifiée aux principes régissant le libre échange instaurés par l'OMC.

Les raisons de la crise que traverse la sidérurgie des États-Unis sont connues depuis longtemps et sont dues au manque de restructuration et de modernisation des entreprises sidérurgiques intégrées, aux difficultés rencontrées pour atteindre les niveaux quantitatifs et qualitatifs exigés par la demande interne et au coût que le modèle social américain fait peser sur les entreprises.

En tant que président du Comité consultatif CECA (l'organisme de consultation et de dialogue entre les représentants des travailleurs, des producteurs, des utilisateurs et des négociants des secteurs du charbon et de l'acier et la Commission qui, depuis cinquante ans, suit la restructuration et la modernisation permanentes de la sidérurgie en Europe), je pense que la décision du président Bush peut réduire à néant les résultats obtenus par l'Union européenne dans le respect total des règles du commerce international après des années de travail et de sacrifices supportés par tous les acteurs sociaux concernés.

Les produits sidérurgiques européens ont atteint leur niveau actuel de compétitivité sur les marchés mondiaux moyennant d'importants coûts sociaux, financiers et de recherche et de développement auxquels il a été possible de faire face grâce, notamment, aux instruments du traité CECA. Avec beaucoup d'à-propos, la Commission européenne a présenté ces instruments à l'Administration Bush comme une solution possible aux problèmes actuels que connaît la sidérurgie des États-Unis.

Je soutiens et je partage entièrement la prise de position ferme adoptée aujourd'hui par la Commission européenne.

J'annonce également que le Comité consultatif CECA commencera l'examen, à partir de demain, le 7 mars, de ces questions importantes au sein d'un groupe de travail mis sur pied en vue d'adopter une décision officielle lors de la prochaine session du comité consultatif, le 10 avril 2002.

Je peux d'ores et déjà annoncer que le Comité consultatif CECA ne se limitera pas à la protestation mais qu'il présentera également des mesures éventuelles permettant de résoudre la crise de la sidérurgie aux États-Unis, et ce sur la base de l'expérience acquise au cours des longues et permanentes restructurations industrielles effectuées ces cinquante dernières années dans le secteur sidérurgique de tous les États membres de l'Union européenne.

Au vu des différences entre la situation de la sidérurgie européenne et celle de la sidérurgie américaine, le traité CECA, et ce l'année même de son expiration, démontre une nouvelle fois qu'il n'a rien perdu de son efficacité et de son actualité et il pourrait même constituer, à l'avenir, un modèle de gestion des crises traversées par les grands secteurs industriels partout dans le monde.

[signature]

Enrico Gibellieri

Président du Comité consultatif CECA